

MAÎTRISE DU LANGAGE OLFACTIF (NIVEAU 2)

DURÉE

4 jour(s) soit 28,00 heures

PUBLIC

Toute personne souhaitant approfondir ses connaissances olfactives et utiliser plus précisément le langage des odeurs et des parfums, dans sa pratique professionnelle ou personnelle.

PRÉ-REQUIS

- Maîtriser la langue française. Pour une formation en anglais, nous contacter.
- Avoir suivi l'Initiation à la parfumerie et au langage des odeurs (niveau 1), l'Expertise de la technique de la parfumerie, ou posséder les bases de la parfumerie et de l'odorat.

MOYENS ET SUPPORTS

Pendant la formation. Un support visuel et des touches olfactives accompagnent l'étude des matières premières et des parfums.

Après la formation. Vous conservez un dossier pédagogique numérique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Avec 70 % de pratique et 30 % d'apports théoriques, la formation donne une place centrale à l'exercice de l'odorat et à l'application du langage olfactif. Les séances se déroulent en salle. Pour une demande de cours particulier à distance, nous contacter.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

Développer votre sens de l'odorat et votre connaissance des matières premières.

Classer un parfum selon sa famille et ses facettes olfactives.

Décrire les odeurs et les parfums en utilisant le langage des familles et des facettes.

Enrichir votre culture des odeurs et du parfum pour disposer de davantage de références dans votre pratique.

DESCRIPTION / CONTENU

Au-delà d'une première impression, apprenez à distinguer les nuances d'un parfum et à les nommer. L'étude de 192 matières premières et de 100 parfums enrichit vos références. Vous affinez vos classements et votre vocabulaire pour approfondir votre pratique de l'olfaction.

Jour 1 — Facettes hespéridée, aromatique et verte.

Jour 2 — Facettes florale, aldéhydée, fruitée et marine.

Jour 3 — Facettes boisée, épicée, gourmande et poudrée.

Jour 4 — Facettes cuirée, orientale, ambrée, chyprée, fougère et musquée.

MODALITÉS

Les acquis sont évalués par des tests et exercices olfactifs réguliers, des travaux pratiques, des questions orales et des QCM ou quiz. Le suivi comprend l'émargement, l'évaluation des acquis et une attestation de formation.

